



Service de Greffe

105, rue de la Mairie, Saint-Rémi, Québec J0L 2L0
Tél. : 450 454-3993, poste 5112 Fax : 450 454-7978
www.ville.saint-remi.qc.ca

AVIS PUBLIC

Règlements n^{os} V 654-2019-07 et V 654-2019-08

Avis public est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance tenue le 15 juillet 2019, le conseil municipal a adopté le règlement n° V 654-2019-07 modifiant le règlement de zonage n° V 654-2017-00 et ses amendements (*Modification à la limite des zones COM.02 et HAB-38*) et le règlement n° V 654-2019-08 modifiant le règlement de zonage n° V 654-2017-00 et ses amendements (*Zone MIX.06*).

Conformément à la loi, lesdits règlements ont reçu l'approbation de la Municipalité Régionale de Comté des Jardins-de-Napierville qui émettait le certificat de conformité à l'égard de ces règlements en date du 12 septembre 2019.

Ces règlements ont été expédiés auprès de la MRC des Jardins-de-Napierville.

Ils entrent en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Saint-Rémi, ce 20 septembre 2019

Diane Soucy, OMA
Greffière